

André Schorochoff

A l'Attention de Mr. Elio DI RUPO
Premier Ministre - Ministre d'Etat,
Président du Parti socialiste
13, Boulevard de l'Empereur - 1000 BRUXELLES

Ophain BSI le 12 juin 2018,

Monsieur le Président,

La campagne de glorification de Patrice Lumumba initiée par vous, l'an passé à Mons, se poursuit à Bruxelles et à Charleroi et ce, malgré l'opposition qu'elle suscite chez de nombreux Belges. A ce jour une pétition circule pour demander de surseoir au projet bruxellois ; elle a réuni 1360 signatures.

Les signataires sont des patriotes, soucieux de sauvegarder l'honneur des Belges ayant œuvré au Congo en étroite collaboration avec les Congolais. Comme vous le savez certainement, les résultats de ces relations humaines exceptionnellement productives sont documentés et incontestables. D'innombrables archives officielles en témoignent.

Certes, tout n'était pas parfait au Congo, comme nulle part ailleurs dans le monde.

Certes, le processus menant à l'indépendance du Congo en juin 1960, n'a pas été conduit de façon idéale, principalement sous la pression politique internationale de décolonisation accélérée prônée par l'ONU et la décision du Président français Charles De Gaulle d'octroyer en 1960 l'indépendance aux 14 colonies françaises de l'Afrique occidentale.

Certes, les circonstances dans lesquelles Lumumba a accédé à la position de Premier Ministre n'ont pas été idéales non plus. Son incompétence, ses lacunes et son caractère colérique étaient notoires.

Certes, il a été assassiné, mais un de ses premiers actes politiques, comme Premier ministre, a été d'ordonner la répression sanguinaire des séparatistes du Kassaï, oubliant les promesses faites dans son fameux discours du 30 juin 1960.

En tout cas, force est de constater qu'aucun argument positif, concret et incontestable, en sa faveur, ne justifie l'honneur que vous lui faites en apposant une plaque à sa mémoire sur la Maison Communale dont vous êtes l'hôte actuel. Deux de vos collègues, notables socialistes, M. Philippe Close, à Bruxelles et M. Paul Magnette, à Charleroi, se sont inspirés de votre exemple pour proposer de glorifier de manière similaire la mémoire de M. Patrice Lumumba, dans les villes dont ils sont les mayeurs actuels.

Cette lettre vous est donc adressée en votre qualité de Président d'un des grands partis politiques belges.

Vous avez, à plusieurs reprises, comme vos collègues, eu l'honneur au terme de processus électoraux, de représenter officiellement tous les Belges et non seulement les socialistes, comme le spécifie l'article 42 de la Constitution.

Vous avez donc presté, de très nombreuses fois, devant le Roi des Belges, le serment de fidélité à la Constitution et aux lois du Peuple belge. Vous représentez donc, aussi, les intérêts du signataire de cette lettre.

C'est donc en ma qualité de mandant que je vous prie de bien vouloir me répondre aux questions suivantes.

1. Pourquoi faut-il rendre, en Belgique, un hommage exceptionnel à M. Patrice Lumumba, un citoyen Congolais assassiné au Congo par ses compatriotes il y a 67 ans ?
2. Pourquoi n'avez-vous jamais proposé d'ériger, en Belgique, un monument à la mémoire des centaines de vos compatriotes assassinés, de son fait, au Congo à la même époque ?
3. Quels sont les bienfaits concrets, reconnus et incontestables, pour les Belges, de l'action de M. Patrice Lumumba, en Belgique, qui justifient l'engouement du parti socialiste que vous présidez, pour la dédicace d'une place ou d'une rue à sa mémoire, en Belgique ?
4. Comment se fait-il que seuls les représentants des collectifs, lumumbistes, anticoloniaux, notoirement antibelge, aient été reçus par les édiles socialistes dans les communes dont ils sont Bourgmestre et que leurs propositions aient été retenues sans une large consultation populaire. Vu le caractère éminemment polémique de l'histoire coloniale, cela s'imposait. Aucun représentant des associations patriotiques belges d'anciens d'Afrique, telles que l'UROME-KBUOL, Mémoires du Congo, ni même, pour ce qui concerne Mons, de l'association montoise Simba, n'a été invité lors des débats préalables à la prise de décision. Pourquoi ?
5. Comment se fait-il que le parti socialiste ne stigmatise pas ceux qui se rendent régulièrement coupables d'actes de vandalisme sur des statues du Roi des Belges ? Socialisme et patriotisme sont-ils mutuellement exclusifs ?
6. Pourquoi n'avez-vous pas répondu à Mme Justine Kasavubu qui, dans une lettre du 3 octobre 2017, vous faisait part de son opposition et de celle de centaines de Congolais, à cet hommage injustifié dans votre commune?

Faute d'obtenir de votre part une réponse correcte à ces questions, je me verrai contraint d'exclure le parti socialiste de mon choix, lors des prochaines élections et d'en faire part, urbi et orbi, au sein de nos associations. Je ne suis pas certain que cet acte politique soit gagnant pour les socialistes. Le jeu n'en vaut pas la chandelle suivant le proverbe populaire.

Pour terminer, Monsieur le Président, permettez-moi une suggestion. Vous êtes Belge, élu assermenté, alors, agissez en conséquence ; faites marche arrière, retirez cette plaque à Mons. Retirez également votre soutien à toutes les demandes similaires faites dans les autres villes du pays. « Errare humanum est, perseverare diabolicum ! »

Au plaisir de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

André Schorochoff

Administrateur de l'Urome, Ancien Administrateur délégué 2006/2014

Membre de Mémoires du Congo

Avocat au Barreau de Kinshasa 1963/1965

Annexe : Copie de l'étude de l'Arrêté du 23 avril 2018 de la Ville de Bruxelles

Copies à Urome, Mémoires du Congo